



Objets emmenés à un commissaire-priseur

Par **wang86**, le **05/09/2008** à **16:49**

Bonjour, je me suis fait démarcher par un commissaire-priseur pour présenter ma collection de statues relatif au films de cinéma (Starwars, Terminator, etc...) à une vente aux enchères. J'ai emmené mes statues le 22/11/2007 et la vente devait avoir lieu au mois de Février 2008. La vente n'a pas eu lieu et je n'ai pas eu de nouvelles concernant mes statues. Quelles sont les recours pour pouvoir les récupérer et y a t-il un délai à ne pas dépasser pour que ça ne m'appartienne plus (1 an et 1 jour). Je reste à votre disposition via mon adresse e-mail pour plus de renseignements.

En vous remerciant d'avance pour la réponse, je vous prie d'agréer à Mes Respectueuses Salutations. Cordialement.